

Lieu du colloque

Amphithéâtre 302

Escalier 2 - 3ème étage

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris la Villette

144 avenue de Flandre - 75019 Paris

parking parc de la Villette / Métro Corentin Cariou ou Crimée

SCORE 2D
Société Coopérative Ouvrière de Réalisations
pour l'Environnement et le Développement Durable

E.N.S.A.P.L.V

EAPLV - UP6

Ecole Nationale Supérieure
d'Architecture
de Paris La Villette

ARENE
Ile-de-France
Expertise et ressources
pour un développement durable

Qualité environnementale du bâti et de l'aménagement

Quelles nouvelles responsabilités pour la maîtrise
d'ouvrage, la maîtrise d'oeuvre ?

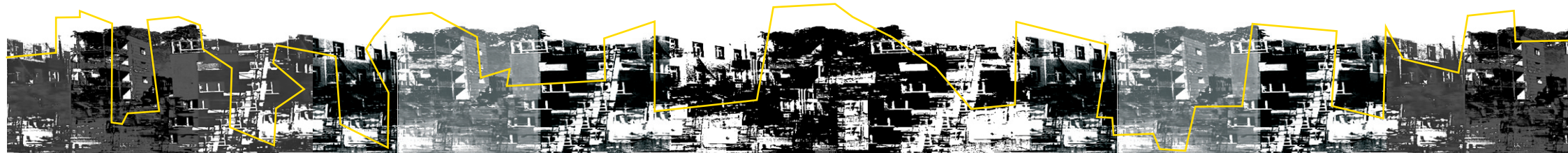
Quelles incidences pour
les engagements contractuels,
la responsabilité professionnelle et l'éthique ?

Table Ronde

mercredi 18 novembre de 15h à 18h

Information et inscription
SCORE 2D 31 rue Raspail, FR - 94200 Ivry sur Seine
contact Françoise Sabard
Tel +33 1 4960 6240 / fax : + 33 1 4960 6513
ou email : contact@score2d.eu

*date limite d'inscription le lundi 9 novembre 2009
nombre de places limité*



Qualité environnementale du bâti et de l'aménagement

Quelles nouvelles responsabilités pour la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'oeuvre ?

Le développement durable interpelle la société sur son développement. Les aménageurs publics et privés, les acteurs de l'acte de construire sont concernés, donc responsables !

Dans la 1ère table ronde, seront débattus la nécessaire prise de risques de ces acteurs et les choix qu'ils seront amenés à faire dans une société où toutes les actions individuelles et collectives sont interdépendantes.

Au delà des engagements chiffrés et performantiels, toutes les constituantes de la qualité environnementale ne peuvent cependant pas correspondre à une norme ou à une mesure. La qualité par exemple, est-elle quantifiable ? Elle est pourtant structurante de la démarche. Les performances des réalisations dépendent en grande partie de l'implication de tous, depuis la conception jusqu'à l'utilisation et la maintenance.

L'objectif de la 2ème table ronde est de suggérer un cadre, contractuel ou non, d'engagements partagés, d'aider à discerner les pièges à éviter et de définir les limites des nouvelles responsabilités des professionnels, pour une qualité durable de la construction et de l'aménagement

Brusquement ce qui est tout bonnement donné, ce qui est pris comme allant de soi, ce à quoi on ne réfléchit jamais dans le but d'une action, qu'il y ait des hommes, qu'il y ait de la vie, qu'il y ait un monde fait pour cela, se trouve placé sous l'éclairage orageux de la menace de l'agir humain.

Hans Jonas in «Le principe de Responsabilité» Ed. Flammarion 1998

SCORE 2D, l'ENSA de Paris La Villette et l'ARENE Ile de France se sont associés pour réaliser cette manifestation qui s'inscrit dans le cadre de la session de clôture de la formation permanente diplômante «Ingénierie et Architecture à haute qualité environnementale»

Accueil des participants

15H00

INTRODUCTION

15H15 - 15H30

Dominique SELLIER, chargé de mission économie et urbanisme durable à l'ARENE Ile de France
Michel SABARD, Doctorat d'urbanisme, architecte, enseignant à l'ENSAPLV, fondateur de la Scop SCORE 2D

Animateur Stéphane BUGAT, journaliste et conseil stratégique auprès des collectivités

TABLE RONDE 1 - ETHIQUE ET RESPONSABILITÉ

15H30 - 16H30

- Philippe PELLETIER, Président du comité stratégique du Plan Bâtiment du Grenelle
- Chris YOUNES, Dr. en Philosophie, chercheur, directrice du laboratoire GERPHAU (Philosophie Architecture Urbain)
- Pierre LIOCHON, avocat au barreau de Paris, spécialiste en droit public
- Sylvie CHAMBRE, secrétaire générale adjointe à la Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques (MIQCP)
- Alain BRETAGNOLLE, Vice président du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Ile de France (CROA) et Président du Pôle Formation
- Marie-Pierre DIGARD, Présidente de l'ARENE, première adjointe au maire d'Orsay chargée du développement durable et de la démocratie participative

TABLE RONDE 2 - LES ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

16H45- 17H45

- Alain BORNAREL, ingénieur et dirigeant du BET TRIBU Conseil
- Michel DUCROUX, économiste de la construction, président de la s.a.s MDETC
- Guy LEMEE, expert en aménagement immobilier public, spécialiste des questions foncières et d'habitat
- Michel LE SOMMER, Président de l'Institut pour la Conception Environnementale du Bâti (ICEB)
- Pierre LIOCHON, avocat au barreau de Paris, spécialiste en droit public
- Bernard ROTH, Fondateur et Président de Péricles Développement, Président de l'association Architecture et Maîtres d'Ouvrage (A.M.O)



Table ronde
Qualité environnementale du bâti et de l'aménagement

Réservation obligatoire
à retourner avant le lundi 9 novembre à SCORE 2D
31 rue Raspail - 94200 Ivry sur Seine
ou contact@score2d.eu
ou sur notre site www.score2d.eu

SCORE 2D
31 rue Raspail
94200 - Ivry sur Seine

Nom : Prénom :

Fonction :

Collectivité / Société ou institution :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Email :

Assistera : Oui Non

Accompagné de :
.....
.....